

18 mai 1998 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Appel pour la paix au Proche-Orient de MM.
Jacques Chirac, Président de la République,
et Hosni Moubarak, Président de la
République arabe d'Egypte, Paris le 18 mai
1998.

Nous, Présidents de la République Arabe d'Egypte et de la République Française, exprimons notre extrême préoccupation au sujet de l'impasse persistante dans laquelle se trouve le Processus de paix au Proche Orient dans tous ses volets. Nous sommes en particulier gravement préoccupés par le manque de progrès sur le volet palestinien, en dépit des réels efforts accomplis par les Etats-Unis, que nous avons soutenus comme un pas vers la relance du processus de paix. A cet égard, nous saluons la réaction positive des Palestiniens aux dernières propositions américaines. Nous lançons un appel pressant au gouvernement israélien pour qu'il réponde maintenant de manière positive et constructive à ces propositions. Tout retard supplémentaire dans la reprise du processus de paix ne peut mener qu'à davantage de frustrations, qui à leur tour déboucheraient inévitablement sur la violence et l'instabilité, ainsi que les derniers développements l'ont montré.

Nous réaffirmons solennellement notre attachement au processus de paix lancé à Madrid. Nous croyons fermement que la sécurité ne peut être assurée que par l'établissement d'une paix juste, durable et globale au Proche Orient, sur la base de la mise en oeuvre loyale des résolutions 242, 338 et 425 du Conseil de Sécurité, de même que sur les principes agréés à Madrid, notamment l'échange de la terre contre la paix et la réalisation des droits politiques légitimes du peuple palestinien. Selon nous, cela devrait mener à l'accomplissement du droit pour le peuple palestinien d'établir son propre Etat indépendant sur la base de son droit à l'autodétermination. En outre, nous soulignons la nécessité absolue de respecter strictement et loyalement les accords signés dans le cadre du processus d'Oslo et de s'abstenir de mesures unilatérales contredisant ces accords et ces principes, en particulier la colonisation. Nous exprimons aussi le besoin urgent d'une reprise des négociation sur les volets syrien et libanais, en nous appuyant et en nous fondant sur les progrès qui ont été réalisés entre les parties concernées.

La Conférence de Madrid et les progrès qui ont suivi avaient suscité un espoir extraordinaire pour les peuples qui avaient été trop longtemps privés de leurs droits et de la possibilité de vivre dans la paix et la sécurité. Une part significative du chemin a déjà été courageusement parcourue en vue d'atteindre ces objectifs. Nous ne pouvons accepter des conditions qui amèneraient un retour à la frustration, à la tension et à la violence. Nous lançons un appel solennel pour que soient surmontées les considérations à courte vue afin de répondre dans un esprit de responsabilité au défi historique de la paix.

C'est là la volonté unanime de la communauté internationale qui a donné au Processus de Paix au Proche Orient la plus haute priorité dans l'espoir que le règlement israélo-arabe serait conclu avant la fin du siècle. Nous soulignons la responsabilité croissante de toutes les puissances internationales, en particulier les Etats-Unis, l'Union Européenne et la Fédération Russe, pour qu'elles persévèrent dans leurs efforts en vue de surmonter les obstacles qui bloquent la reprise et le succès du Processus de Paix au Proche Orient dans tous ses volets.

Nous avons examiné plusieurs alternatives dans ce sens. Nous proposons une conférence des pays résolus à sauver la Paix. Cette conférence maintiendrait et confirmerait tous les principes et accords existants. Elle saisisrait ensuite les protagonistes pour donner un nouvel espoir, un nouvel élan au processus de Paix. Nous allons conduire des consultations approfondies avec tous nos partenaires concernés par ce projet.